



APPEL A MANIFESTER TOUS ENSEMBLE LE 29 MARS A PARIS

L'ANPIHM appelle toutes les personnes concernées de près ou de loin par les situations de handicap, mais aussi toutes celles qui considèrent que le combat pour le droit à la dignité mérite d'être mené avec la quasi-totalité des associations de personnes dites handicapées, à manifester le 29 mars à Paris, de la place de la République à la place de l'Opéra, d'où partira une délégation pour porter les exigences des manifestants en matière de ressources à la Présidence de la République.

Ces exigences sont à présent bien connues :

- un Revenu de remplacement égal au SMIC brut (seul minimum reconnu comme décent pour vivre) pour chaque personne reconnue incapable de travailler pour des raisons physiques, psychiques ou mentales (revenu cumulable avec les ressources du conjoint) sur lequel, comme tout salarié, la personne sera appelée à payer ses cotisations sociales.

- une modification du dispositif de cumul entre le revenu procuré par l'activité professionnelle pour la personne pouvant avoir une activité professionnelle, même partielle, et l'AAH pour conférer au salaire un rôle plus incitatif dans le processus de réintégration professionnelle de l'intéressé.

- une revalorisation du minimum de ressources laissées aux personnes hébergées en établissement à hauteur de 30 % du Revenu de remplacement.

- un maintien du niveau des ressources pour les personnes atteignant l'âge de 60 ans.

A l'époque candidat, Nicolas Sarkozy avait promis une augmentation de 25 % de l'AAH au cours du quinquennat.

Aujourd'hui Président, Nicolas Sarkozy a refusé que l'AAH soit augmentée de 5 %, n'accordant que 1,1 % au 1^{er} janvier 2008, au motif que les crédits consacrés à l'allocation étaient déjà en augmentation de 2 % mais en oubliant de rappeler que cette hausse de 2 % était essentiellement due à l'augmentation du nombre de bénéficiaires !

CETTE ATTITUDE EST INACCEPTABLE !

TOUS ENSEMBLE, A PARIS, MANIFESTONS POUR NOTRE DIGNITE !

L'ANPIHM
Le 26 février 2008